

De mauvaises réponses à de réelles questions

Le 12 janvier, le Président Alexandre de Juniac a présenté, aux élus de la session du CCE, les premières mesures du plan de redressement de la Compagnie.

Ces mesures visent à restaurer la situation économique de l'Entreprise aujourd'hui fortement dégradée (-366M€ d'avril à septembre), marquée par une rentabilité économique négative (-2%) et qui s'accompagne d'une explosion de la dette du groupe.

Le contexte économique est instable. Si la faiblesse de l'euro est positive pour les recettes commerciales à l'international, elle pénalise le Groupe sur les coûts liés au carburant, d'autant que le prix du pétrole reste extrêmement élevé à 114USD le baril.

Objectifs

- Restaurer la compétitivité (par une forte augmentation de la marge opérationnelle)
- Restructurer le réseau court et moyen-courrier
- Réduire rapidement l'endettement et retrouver un cash flow de 1,240Md€ à l'horizon de 2014.
- Air France doit donc trouver 2 Md€ d'économies, c'est l'objectif du plan **Transform 2015** (410M€ en 2012, 520M€ en 2013, 1050M€ en 2014, soit au cumul 1980M€)

Première phase à effet immédiat

Mesures conservatoires :

- Réduction des investissements (330M€)
- réduction des dépenses

Maitrise de la masse salariale :

- Salaires : **pas d'augmentation générale en 2012 et 2013**
- **Pas d'avancements en 2012**
- Stricte programmation des congés annuels
- **Billets GP** : suppression du tarif R1 high

Deuxième phase Mai – Juin :

4 chantiers « métier » : Court et Moyen-courrier, Long Courrier, Cargo, Maintenance.

3 chantiers transverses : Efficacité et productivité, Organisation et Management, Produit et Client.

Principes clés :

- Equité entre toutes les catégories de personnel
- Transparence et langage de vérité
- Préserver la qualité de l'outil de production
- Renforcer l'efficacité et la productivité
- Aucun compromis sur la sécurité des vols et la sécurité au travail.

Notre commentaire :

La CFDT ne nie pas la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'entreprise aujourd'hui. Le prix du carburant pèse lourdement sur l'économie générale du transport aérien. Néanmoins, dans ce contexte, nos principaux concurrents (LH et IAG) sont dans une position bien meilleure et creusent l'écart.

Notre organisation a dénoncé depuis plusieurs mois l'attentisme coupable de la Direction qui n'a fait qu'accentuer les difficultés du groupe.

La réduction de l'endettement et l'augmentation de la marge opérationnelle sont une nécessité vitale. Mais, pour être menée à bien, cette ambition doit s'accompagner d'une politique commerciale et réseau résolument offensive. Sur ces points, la présentation faite ce jour en session est restée muette.

Le chiffrage des économies à réaliser ne suffit pas à faire un projet d'entreprise mobilisateur.

C'est hélas sans surprise que nous avons entendu l'annonce du gel des augmentations générales. Pour autant, **dans un contexte national de perte de pouvoir d'achat des salariés, cette mesure est lourde, particulièrement pour les bas salaires.**

Les augmentations individuelles en 2012 :

Pour le PS : pas d'avancement mais les promotions et l'ancienneté sont maintenues.

Pour les PNC : aucun passage Chef de cabine.

Pour les PNT : pas de changement de qualification machine.

Le gel des salaires s'applique aussi à la part fixe de la rémunération des cadres dirigeants et la part variable est fortement réduite. Le Président a précisé que le dispositif des retraites chapeau pourrait également être remis en cause. Au titre de l'exemplarité, c'est bien le moins que les salariés Air France attendent !

La CFDT exige que les efforts soient équitablement partagés par tous. Si équité ne signifie pas égalité de traitement, la CFDT exige que l'équilibre entre les différentes catégories de personnel soit respecté.

C'est dans la deuxième phase que nous allons mesurer l'ampleur du plan de restructuration et de redressement. Ces chantiers auront des impacts structurants pour l'emploi et l'avenir de l'Entreprise. Sur ce volet, nous n'avons eu aucune information en session. La CFDT demande que le point d'étape prévu en mars soit également présenté aux organisations représentatives.

D'ores et déjà, dans le cadre du chantier transverse « efficacité et productivité », la Direction a annoncé qu'elle dénoncera les conventions d'Entreprises PS, PNC et PNT.

Cette décision est grave. La CFDT n'entend pas laisser démanteler le contrat social qui prévaut à Air France et qu'elle a largement contribué à construire.

La CFDT pose comme préalable la préservation de l'emploi des salariés du groupe Air France. C'est la priorité absolue.